

RINOL PARKING OS10 (M)

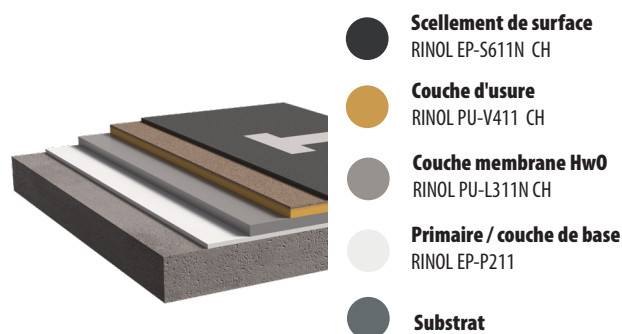
REVÊTEMENT ÉLASTIQUE POUR PARKINGS À ÉTAGES DESTINÉ AUX DALLES DE STATIONNEMENT EXPOSÉES

RINOL

1. Description du système

Système élastique à quatre couches, protégeant contre l'eau, le gel et les sels de déverglaçage, absorbant les mouvements dynamiques du béton. Certifié conformément à la directive du Comité allemand du béton pour la protection et la réparation des structures en béton (DIN EN 1504-2).

2. Composition du système



3. Propriétés

- Faible dégagement d'odeur pendant la mise en œuvre
- Protège les surfaces
- Pontage des fissures à -20 °C
- Résistant à l'usure
- Adapté à la circulation de véhicules
- Antidérapant
- Sans joints

4. Certifications

RINOL PARKING OS10 (M) est certifié pour répondre à des normes de haute qualité.

RINOL PARKING OS10 (M) est conforme à la « Directive pour la protection et la réparation des composants en béton » émise par le Comité allemand pour le béton armé (DAFStb).

Les produits individuels du système RINOL PARKING OS10 (M) sont certifiés :

Matériau de chape en résine synthétique selon EN 13813:2002

Revêtement pour la protection de surface du béton selon EN 1504-2:2004

5. Données techniques

Le système RINOL PARKING OS10 (M) fournit des données techniques détaillées, incluant les propriétés physiques et mécaniques :

Données techniques		
1	Épaisseur	environ 5-6 mm
2	Résistance à la traction (DIN EN 53504)	12 N/mm ²
3	Pontage des fissures (DIN EN 1062-2)	classe B 3.2 (II T+V)
4	Résistance à l'adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
5	Résistance aux chocs (DIN EN ISO 6272-1)	> 4 Nm
6	Résistance à l'abrasion (meule Taber CS10/1000 g/1000 tours) (DIN 53754 / ASTM D4060)	< 2500 mg / 1000 cycles
7	Dureté Shore D (DIN 53505 / ASTM D 2240)	Environ 60
8	Absorption d'eau (DIN EN 1062-3)	< 0,01 kg/(m ² · h0,5)
9	Résistance chimique (DIN EN 13529) DIBt n° 1 (Carburant) DIBt n° 3 (Huile) DIBt n° 10 (Acide)	Conforme Conforme Conforme
10	Résistance au glissement (DIN EN 13036-4)	> 60 SRV
11	Résistance au glissement (DIN 51130)	R11
12	Stabilité de la couleur (échelle 1-8, meilleur=8) (DIN EN ISO 877) avec RINOL EP-S614 avec RINOL PU-S616	6 8

6. Résistance chimique

Les sols RINOL PARKING OS10 (M), dans des conditions de température ambiante, présentent une résistance aux :

Acides minéraux faibles, tels que les acides chlorhydrique, nitrique, phosphorique et sulfurique.

Substances alcalines, y compris l'hydroxyde de sodium jusqu'à 50 % de concentration.

Agents de nettoyage standard utilisés pour l'entretien des sols.

Sucres, même en cas de contacts répétés.
Huiles minérales, gazole, kérosène et essence.

7. Coloris disponibles

Le système RINOL PARKING OS10 (M) est disponible dans une large gamme de coloris RAL et NCS, offrant un large choix pour répondre aux préférences esthétiques de tout projet.

8. Instructions d'application

8.1. Substrats

8.1.1 Les substrats adaptés sont le béton, le béton ou les chapes modifiés par des polymères, l'anhydrite ou la magnésite.

8.1.2 Le substrat doit avoir une résistance à la traction minimale de 1,5 N/mm² et une résistance à la compression de 25 N/mm² mesurées selon une norme nationale approuvée.

8.1.3 Le substrat doit être visiblement sec. Pour le béton et le béton modifié par des polymères, la teneur en humidité ne doit pas dépasser 6 % en poids lorsqu'elle est mesurée selon la méthode CM (carbure de calcium). Pour les substrats en anhydrite ou en magnésite, des teneurs en humidité allant jusqu'à 0,8 % en poids sont acceptables.

8.1.4 Le substrat doit être propre et exempt de poussière et de particules détachées. Toutes traces de contaminants tels que les huiles, graisses, résidus de peinture, produits chimiques, algues et laitance doivent être éliminés.

8.2. Préparation

8.2.1 La méthode de préparation de surface recommandée est le grenaillage sous vide. D'autres méthodes telles que le bouchardage, le sablage ou le ponçage peuvent être utilisées, mais sont généralement moins satisfaisantes.

8.3. Application du primaire

8.3.1 Le primaire est mélangé à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à éviter l'inclusion d'air. Une fois homogène, le mélange est versé sur la surface préparée et étalé à l'aide d'une spatule Kaub ou d'une truelle en caoutchouc. La consommation de matériau est de 300 - 500 g/m² selon la rugosité du substrat.

8.3.2 Du sable de quartz sec RINOL QS20 est saupoudré sur le primaire humide à raison d'environ 800 g/m² afin d'assurer la résistance au glissement et une bonne adhérence entre les couches.

8.3.3 Les primaires RINOL ne doivent pas être appliqués lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.4. Application de la membrane

8.4.1 La membrane RINOL PU-L311N CH doit être appliquée lorsque le primaire a durci mais n'est pas complètement polymérisé. Cela sera normalement le cas après 12 - 15 heures.

8.4.2 Avant l'application de la membrane, retirer l'excédent de sable de silice et aspirer le primaire.

8.4.3 Les deux composants de RINOL PU-L311N CH doivent être mélangés à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à éviter l'inclusion d'air. Ce mélange est ensuite versé sur la surface primée et étalé avec une spatule crantée, à raison d'environ 2500 g/m².

8.4.4 RINOL PU-L311N CH ne doit pas être appliqué lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.5. Application de la couche d'usure

8.5.1 La couche d'usure RINOL PU-V411 CH doit être appliquée lorsque le primaire a durci mais n'est pas complètement polymérisé. Cela sera normalement le cas après 12 - 15 heures.

8.5.2 Les deux composants de RINOL PU-V411 CH doivent être mélangés à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à éviter l'inclusion d'air. Une fois homogène, ajouter 25 % de quartz sec RINOL QS10 et mélanger à nouveau jusqu'à obtenir une dispersion uniforme. Ce mélange est ensuite versé sur la surface de la membrane et étalé avec une spatule crantée, à raison d'environ 2200 g/m².

8.5.3 Du sable de quartz sec RINOL QS20 est entièrement saupoudré sur la couche d'usure humide afin d'assurer la résistance au glissement.

8.5.4 RINOL PU-V411 CH ne doit pas être appliqué lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.6. Application de la couche de finition

8.6.1 La couche de finition RINOL EP-S611N CH doit être appliquée lorsque la couche de nivellement a durci mais n'est pas complètement polymérisée. Cela sera normalement le cas après 12 - 15 heures.

8.6.2 Avant d'appliquer la couche de finition, retirer l'excédent de sable de quartz et aspirer la surface.

8.6.3 Mélanger les deux composants de la couche de finition à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à éviter l'inclusion d'air. Lorsque le mélange est homogène, le verser sur la surface de la couche de nivellement et l'étaler avec une spatule en caoutchouc ou une raclette, puis passer un rouleau à poils mi-courts. La consommation de matériau doit être d'environ 600-800 g/m².

8.6.4 La couche de finition ne doit pas être appliquée lorsque la température descend ou devrait descendre à moins de 3 °C du point de rosée.

8.6.5 À 20 °C, RINOL PARKING OS10 (M) est praticable à pied après 18 à 24 heures, atteint sa résistance mécanique complète après 7 jours et sa résistance chimique complète après 28 jours.

9. Clauses de spécification pour RINOL PARKING OS10 (M)

Tous les produits doivent être appliqués et polymérisés à des températures comprises entre 15 et 25 °C et une humidité relative < 80 %.

Le primaire sera RINOL EP-P211, appliqué à raison de 300-500 g/m².

Du sable de quartz sec 0,8 kg/m² de RINOL QS-20 sera entièrement saupoudré dans le primaire humide.

La membrane sera RINOL PU-L311N CH, appliquée à raison de 2500 g/m².

La couche d'usure sera RINOL PU-V411 CH chargée à 25 % avec du sable de quartz sec RINOL QS-10. Le mélange est appliqué à raison de 2200 g/m².

Du sable de quartz sec (RINOL QS-20) sera entièrement saupoudré dans la couche d'usure humide.

La couche de finition sera RINOL EP-S611N CH, appliquée à raison de 600-800 g/m².

10. Entretien

Le système RINOL PARKING OS10 (M) est facile à entretenir et à nettoyer. Afin d'assurer la longévité et les performances du système, il est essentiel de suivre les instructions d'entretien fournies. Cela peut inclure un nettoyage régulier avec des produits appropriés pour éliminer les saletés et les résidus, une inspection périodique du sol pour détecter les signes d'usure, et la

réparation ou le remplacement des zones endommagées si nécessaire. Avec un entretien approprié, le système RINOL PARKING OS10 (M) peut assurer de nombreuses années de service fiable.

11. Sécurité

La sécurité est une priorité chez RCR Flooring Products Italia S.r.l. Nous fournissons des informations sur la sécurité et les précautions à prendre lors de l'application des systèmes RINOL. Cela peut inclure l'utilisation d'équipements de protection individuelle pendant l'application, une ventilation adéquate, la prévention de l'exposition aux produits chimiques et l'élimination appropriée des déchets de produits. Il est important de suivre toutes les consignes de sécurité afin d'assurer un environnement de travail sûr et de préserver l'intégrité des systèmes.

12. Mesures de santé et de sécurité

Consulter la dernière version en vigueur de la fiche de données de sécurité (FDS) des produits faisant partie du système et les Directives de l'industrie chimique sur la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023) pour obtenir des informations sur la manipulation des produits. Porter des vêtements de protection appropriés tels que des gants et des lunettes de protection lors de l'application.

Le contact cutané avec des résines liquides peut provoquer des atteintes à la santé et des allergies.

Une fois correctement polymérisé, le produit n'est pas dangereux.

13. Service clients

Chez RCR Flooring Products Italia S.r.l., nous nous efforçons de fournir un service clients exceptionnel. Notre équipe d'experts est à votre disposition pour répondre à vos questions, vous fournir des conseils techniques et vous aider à choisir les systèmes RINOL les mieux adaptés à vos besoins. Nous fournissons également des informations d'application pour garantir que nos systèmes soient correctement installés et offrent des performances optimales.

14. Mentions légales

Les données techniques relatives aux produits et systèmes de la Société ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, toute recommandation ou suggestion faite concernant l'utilisation de ces produits est faite sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés sont hors du contrôle de la Société. Il appartient au client de déterminer si les produits sont adaptés à l'application particulière et si les conditions d'utilisation conviennent au produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être déduite de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives déterminées par nous et ne constituent pas une garantie de propriétés. Sous réserve d'erreurs d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations figurant dans les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres essais d'application, si nécessaire, dans les limites de ses capacités. Veuillez vous reporter au Guide Technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur la mise en œuvre des produits RINOL.

15. Marquage CE

Les produits individuels qui composent le système sont certifiés conformément à la norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes de sol - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janvier 2003) et à la norme EN 1504-2. Ces normes précisent les exigences relatives aux mortiers de chape utilisés dans les constructions de sols intérieurs. Les revêtements et scellements en résine sont également couverts par ces normes. Les produits conformes aux normes mentionnées doivent porter le marquage CE.